



HAL
open science

Enquête sur l'utilisation du papier comme support de l'écrit de gestion en France

Caroline Bourlet

► **To cite this version:**

Caroline Bourlet. Enquête sur l'utilisation du papier comme support de l'écrit de gestion en France. 2006, pp.[En ligne]. halshs-00139756

HAL Id: halshs-00139756

<https://shs.hal.science/halshs-00139756>

Submitted on 3 Apr 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



ACTES, 12 : LE MANUSCRIT DANS TOUS SES ÉTATS

Ædilis (<http://aedilis.irht.cnrs.fr/>) – Actes, 12 : Le manuscrit dans tous ses états
Enquête sur l'utilisation du papier
<http://aedilis.irht.cnrs.fr/manuscrit/papier.htm>

3 novembre 2005

Enquête sur l'utilisation du papier comme support de l'écrit de gestion en France

Auteur : Caroline BOURLET
caroline.bourlet[arobase]irht.cnrs.fr
IRHT / section de diplomatique

Mots clés : papier, écrit de gestion, papiers d'archives

Résumé : L'enquête sur l'utilisation du papier comme support de l'écrit de gestion en France commencée à l'automne dernier en est encore à ses débuts. Il s'agira d'en préciser les objectifs et l'étendue actuelle, d'en livrer les premiers résultats très provisoires et les ouvertures souhaitées

Cette enquête s'inscrit dans le cadre du GDR n° 2836 sur « Les matériaux du livre médiéval » dirigé par Monique Zerdoun. Elle est menée en collaboration étroite par Monique Zerdoun, Caroline Bourlet et Isabelle Bretthauer, doctorante de Paris VII. Le présent exposé est le fruit d'une réflexion collective et c'est au nom du « trio » que je parle aujourd'hui.

Précisons tout d'abord que le titre de la communication est beaucoup plus large que ce que nous avons entrepris pour l'instant : ce sont plutôt **les débuts** de l'utilisation du papier que nous explorons et, dans l'espace français, plus spécifiquement le **nord du royaume (l'espace au nord de la Loire)**. L'idéal serait évidemment d'étendre le champ des investigations. De plus, en focalisant notre regard sur les manuscrits d'archives, nous marchons sur une voie largement explorée par Charles-Moïse Briquet mais notre quête n'est pas identique. Il se préoccupait avant tout de l'histoire du papier et de sa fabrication. Notre champ de recherche est plus large et associe les interrogations des historiens de la pratique de l'écrit à celles des historiens du matériau du livre.

Pourquoi proposer une étude systématique des papiers d'archives ?

Contrairement aux manuscrits produits dans les ateliers des copistes monastiques, les documents d'archives issus de l'activité des chancelleries et de la diligence des administrateurs ou officiers chargés des administrations domaniales royales, princières, municipales ou ecclésiastiques sont souvent datés ou, à tout le moins, datables par l'examen de leurs caractères internes et/ou externes.

On sait aussi que le papier a été utilisé de manière assez systématique au bas Moyen Âge pour certains types de documents. Tout particulièrement, comme le signalait déjà Giry¹, pour les registres

d'administration : comptes, états des biens fonciers, registres de justice, par exemple. Là où des séries d'Archives existent, ce sont des séries d'observation du papier que nous pourrions rassembler et étudier pour une histoire du matériau et de sa fabrication.

La problématique de l'histoire du papier rejoint ici celle de l'histoire des institutions. Il est communément admis que l'usage « administratif » du papier est attesté dès le XII^e siècle en Italie et en Espagne, au début du XIII^e dans le midi de la France et dans la première moitié du XIV^e s. seulement pour la moitié Nord de la France où l'on trouve cependant, mais de manière exceptionnelle dans les archives, des papiers de la fin du XIII^e s. Mais la chronologie de l'utilisation du papier pour les documents d'administration et de gestion, notamment dans le Nord de la France, reste incertaine : dans cette partie du royaume, plusieurs auteurs ont noté le début d'un usage systématique du papier pour certains documents (comptes ou registres de notaires), à partir du milieu du XIV^e s. mais les usages observés par des études ponctuelles pour une administration et /ou une région donnée ne sauraient être généralisés pour l'ensemble du royaume. Il faudrait préciser à quels usages écrits on réservait le support papier : il est connu depuis longtemps que le papier a servi pour les documents d'administration et de gestion, correspondances et actes tels que les quittances et mandements ou les copies d'actes authentiques, registres de notaires ou de justice, comptes, registres domaniaux, fonciers. Peut-on préciser cette liste ? Quand et comment se fait le passage d'un support à l'autre, quelle part prend l'introduction du papier dans le développement de la production administrative et dans l'évolution des techniques d'administration ? Utilise-t-on plusieurs qualités de papier selon le type de document produit ? Comment se diffuse cette utilisation dans le royaume, par contact entre administrations et diffusion de modèles venus d'en haut ? (royauté/papauté/principautés...)

Le dernier point de vue, celui de l'histoire économique est, pour notre enquête, un horizon plus qu'une réalité aujourd'hui : d'où vient le papier ? quels sont les circuits d'approvisionnement ? Répondre à ces questions nécessite l'ouverture vers l'archéologie industrielle (étude des moulins à papier et de leur production) et l'histoire des relations commerciales : d'autres que nous, Joséphine Rouillard² particulièrement pour les moulins de Troyes, ont ouvert ce chantier que nous suivons évidemment avec intérêt.

L'enquête

Nous avons choisi de suivre la logique des fonds d'archives qui, seule, permet une approche institutionnelle de l'histoire de l'usage du papier par l'observation de l'ensemble d'une production de gestion — ou, plus exactement, de l'ensemble de ce que le temps nous a conservé de cette production — et d'apprécier l'usage différencié des supports de l'écrit. C'est la raison pour laquelle, sans faire l'étude codicologique des manuscrits sur support parchemin, nous en notons le contenu et la date.

Nous avons opté pour l'examen de deux fonds d'archives parisiens de taille et d'envergure différente : le prieuré Saint-Martin-des-Champs (*fait*) et l'abbaye royale de Saint-Denis (*à faire*) et l'examen parallèle et complémentaire d'un fond princier : celui des comtes d'Artois (*commencé*). D'autres fonds devraient être examinés, nous le verrons plus loin.

Le nombre de documents papier croît si rapidement à partir des années 1380-1400, qu'il est apparu nécessaire de resserrer les dates annoncées au départ de l'enquête (fin XIII^e siècle – 1450) et de cantonner l'étude aux papiers antérieurs à 1400. Il est d'ailleurs possible qu'il soit nécessaire **d'adapter les fourchettes de dates d'observation d'un fonds ou des fonds d'une région en fonction de la précocité de l'adoption du papier par l'institution ou dans la région.**

La fiche de description des manuscrits papier

Cette fiche, présentée en annexe (> **PDF, 3 pages, 70 ko**), est en cours d'expérimentation. Elle sera nécessairement adaptée au fur et à mesure de la découverte de formats ou de pliages non encore rencontrés. D'autre part, l'informatisation prévue des données en modifiera quelque peu la structure.

Dans le temps imparti, il ne peut être question de commenter la fiche de description en détail. Je présenterai donc rapidement quelques points importants. Signalons aussi que cette fiche emprunte largement aux travaux de Monique Zerdoun et Denis Muzerelle et à la fiche établie par Joséphine Rouillard pour ses recherches sur le papier troyen.

Les trois parties de la fiche de description (I - Le manuscrit ; II - le/les document(s) contenu(s) dans le ms ; III - la description des bi-feuillets) s'expliquent aisément : les livres manuscrits qui conservent les écrits de gestion des institutions médiévales sont le fruit d'une histoire des archives encore largement à défricher : certains, plus précieux, moins consultés ou par un heureux hasard, ont été conservés dans leur forme originelle et se présentent sous la forme de manuscrits homogènes. D'autres, parmi lesquels de nombreux documents fonciers, ont été rassemblés sous une même reliure à une époque donnée et souvent bien postérieurement à leur rédaction. Le livre qui en résulte est alors un manuscrit composite : il rassemble des documents d'époque et/ou de contenu différents, dont la description et l'étude des papiers doivent être menées séparément. Enfin, chaque document peut comporter plusieurs motifs de filigranes et plusieurs variantes de ces motifs. Concrètement, sous la même cote de manuscrit, on décrira donc une seule fois le manuscrit mais un ou plusieurs documents selon que le ms est homogène ou composite et un (rare) ou plusieurs bi-feuillets pour chaque document.

La description du contenu du document

Il n'est pas toujours aisé d'identifier le type de document que l'on a entre les mains et il y aurait certainement bien des choses à redire sur la classification proposée³ En fait, elle se construit pour l'instant au fur et à mesure de nos dépouillements et des lectures sur les sources parisiennes dont le support attesté est le papier. Cette classification évoluera nécessairement au fil des recherches.

Dans la fiche de description présentée ici, la partie de description des papiers se place plutôt dans l'optique de la description d'un in-folio, qui semble le cas le plus fréquent⁴. C'est le bi-feuillet que nous décrivons et non uniquement le folio qui porte le filigrane. Cette description est grandement aidée par l'utilisation d'une plaque à lumière froide acquise par le GDR papier

- **Sens du motif du filigrane** : nous appliquons strictement la méthode mise en place par M. Zerdoun pour les mss latins : repérage au toucher de la place de l'empreinte (surface de contact entre la forme et la pâte à papier) et détermination du type de papier à partir de la fiche établie. Cf. Monique ZERDOUN BAT-YEHOUDA, *Les papiers filigranés médiévaux. Essai de méthodologie descriptive*, Brépols, 1989 (Bibliologia, 7 et 8), particulièrement, 7, p. 36.
- **Motif du filigrane** : grâce à la compréhension et à la confiance des archivistes qui nous ont reçues, nous avons pu décalquer les filigranes, ce qui permet de les comparer, notamment, avec les calques relevés par Briquet, notamment.
- **Relevé de l'épaisseur du papier** : à titre expérimental, en trois points de chaque folio, grâce à un appareil spécifique.

Les premiers résultats et les perspectives d'avenir

Aujourd'hui, les registres du fonds du prieuré Saint-Martin des Champs ont été étudiés ainsi que les premiers documents papiers du comté d'Artois. Nos résultats sont encore trop partiels pour en tirer des conclusions définitives mais je soulignerai néanmoins volontiers quelques surprises et quelques éléments très intéressants qui nous confortent dans notre démarche :

L'utilisation du papier pour l'usage administratif à Saint-Martin-des-Champs

Au total, on trouve dix-sept manuscrits papier antérieurs à 1400 sur un total de vingt-trois. Les cinq manuscrits parchemin sont les cartulaires du XIII^e s., le « Registre Bertrand », code des offices du prieuré composé en 1340 et un censier de 1301.

À Saint-Martin des Champs, on constate l'apparition du papier dans 2^e quart XIV^e s. ou tout au moins le début d'un usage régulier et systématique surtout pour les registres d'administration quotidienne (registres d'ensaisinement, de justice, de comptes). Les **formats du papier** sont assez proches des formats A3 actuels (env. 400 × 300 mm) à l'exception d'un manuscrit particulier par sa taille (la copie du censier de 1301) : 600 × 400 et le soin très particulier de sa rédaction.

Dans ces dix-sept manuscrits, nous avons recensé 36 motifs de filigranes, dont 13 pour un seul ms (S*14611), auxquels correspondent 97 variantes. Aucune variante n'a été retrouvée à l'identique dans Briquet qui présente pourtant un motif copié dans un des manuscrits de Saint Martin des Champs que nous avons étudiés : il n'a donc pas décalqué le même que nous. [Les filigranes varient d'un manuscrit à l'autre et la comparaison entre plusieurs manuscrits est impossible sauf dans le cas de la fleur de lys pour laquelle nous avons repéré trois motifs.

L'utilisation du papier par l'administration des comtes d'Artois (archives du Nord, Arras)

La série des registres papier commence avec un ms de 1298 : compte de recette des revenus d'un marché que Robert d'Artois détenait dans le sud de l'Italie. Ce compte, certainement rédigé en Italie, est composé de **papers dont le filigrane est situé au centre de la feuille** mais il ne ressemble pas au papier que l'on rencontre le plus souvent au début du XIV^e s. dans les comptes de l'Hôtel. D'après ce que nous avons pu constater (mais nous n'avons pas tout vu) les comptes de l'Hôtel sont toujours sur papier alors que les comptes du domaine semblent avoir été rédigés sur parchemin tout aussi systématiquement et que les quittances, nombreuses dans ce fonds, semblent majoritairement rédigées sur parchemin. Le papier n'est pas filigrané jusqu'en 1314, il l'est après cette date et un des registres les plus anciens (1302, Arch. dép. Nord A 178) porte le fameux « zig-zag » qui intrigue les historiens du papier.

Perspectives d'avenir

Nous poursuivons notre enquête dans les fonds ecclésiastiques parisiens par le **fonds de Saint-Denis**, pour lequel nous avons relevé 70 « registres » manuscrits dont une partie, les cartulaires les plus anciens au minimum sera sur parchemin et ne fera pas l'objet d'une fiche de description. Nous continuerons aussi le dépouillement du fonds des comtes d'Artois. Paul Bertrand (IRHT) propose de couvrir les fonds ecclésiastiques des Dominicains de Rodez et d'Avignon.

Par ailleurs, après un premier contact, au printemps dernier, avec les conservateurs des Archives communales et départementales de Dijon, une collaboration est en train de se mettre en place pour la description des premiers papiers d'Archives.

Pour que cette recherche prenne toute son ampleur il est essentiel de **susciter des collaborations pour couvrir l'espace français** par le double canal des enseignants-chercheurs et chercheurs et des Archives et de diffuser la méthode de manière à ce que les descriptions effectuées soient comparables. Dès que la fiche de description présentée aujourd'hui, aura été suffisamment testée, nous projetons de contacter l'ensemble des directeurs d'Archives pour les mettre au courant de ce projet et, dans cette optique, leur proposer de nous déplacer pour former les éventuels collaborateurs à la méthode de description des papiers. **Vous l'aurez compris, c'est un appel à collaboration que je lance ici au nom du groupe de travail.**

> **Annexe** : fiche de description des papiers (PDF, 3 pages, 72 ko)

>> retour à la séance du 3 novembre 2005 consacrée aux *Matériaux de l'écrit*

Pour citer cet article

Caroline BOURLET, « Enquête sur l'utilisation du papier comme support de l'écrit de gestion en France », dans *Le manuscrit dans tous ses états, cycle thématique 2005-2006 de l'IRHT*, S. FELLOUS, C. HEID, M.-H. JULLIEN, T. BUQUET, éd.s., Paris, IRHT, 2006 (*Ædilis*, Actes, 12) [**En ligne**] <http://aedilis.irht.cnrs.fr/manuscrit/papier.htm>

Notes

1 Arthur GIRY, *Manuel de diplomatie*, Paris, 1894 (réimpr. 1975), p. 497-500.

2 université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

3 Les livres fonciers sont parfois des comptes et il arrive que le compte final d'exercice d'un administrateur institutionnel contienne aussi un livre foncier.

4 Au cours de l'enquête, nous avons trouvé des modes de pliage beaucoup plus riches que ceux auxquels nous nous attendions.